



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 06/01/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Face à l'ampleur inédite de la crise sanitaire, les services de l'État renforcent leur mobilisation en Creuse

Le taux d'incidence au plus haut

Le département de la Creuse fait face à une diffusion virale préoccupante de l'épidémie de Covid-19, accentuée par la présence du variant Omicron. Pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire, le taux d'incidence atteint 936 cas pour 100 000 personnes, soit une augmentation de 363 % sur une semaine. Chez les personnes âgées de plus de 65 ans, la situation est similaire avec un taux d'incidence de 423,5, soit une augmentation de près de 390 % sur une semaine. La pression hospitalière est également forte, avec 24 personnes hospitalisées, dont 6 en réanimation.

Face à cette situation d'une ampleur inédite, les services de l'État sont pleinement mobilisés pour organiser et accélérer la campagne de primo-vaccination et de rappel destinée à l'ensemble des Creusois éligibles.

Des créneaux restent disponibles à ce jour dans l'ensemble des centres de vaccination, permettant normalement un accès sous moins de huit jours à un rendez-vous pour tous les Creusois qui souhaitent se faire vacciner. Les activités et mesures suivantes, ciblant notamment les jeunes de 18 à 29 ans, seront mises en place dans les jours à venir pour renforcer l'offre vaccinale.

Ouverture d'un nouveau centre de vaccination à Guéret

À partir du 7 janvier 2022, un nouveau centre de vaccination sera ouvert à Guéret, à la clinique de la Marche. Des séances de vaccination seront organisées deux fois par semaine, le mardi et le vendredi, de 09h00 à 17h00. Les 7 et 11 janvier, deux opérations réservées aux 18-29 ans sont programmées (100 doses par opération). Dès le 14 janvier, la clinique de la Marche proposera en alternance du Moderna et du Pfizer. Les rendez-vous peuvent être pris sur Doctolib ou au 05.55.08.75.20.

Des doses de Pfizer disponibles pour les jeunes de 18 à 29 ans

Afin de répondre à la forte demande des jeunes creusois de 18 à 29 ans, liée au raccourcissement à trois mois du délai pour effectuer la dose de rappel, les six centres de vaccination en Creuse (Aubusson, Bourganeuf, Evaux-les-bains, le centre hospitalier de Guéret, la Clinique de la Marche, et la Souterraine) ont reçu un stock supplémentaire de vaccins Pfizer. Les rendez-vous peuvent être pris dès maintenant sur Doctolib ou par téléphone.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Bureau départemental de la communication interministérielle
Victor FLEURY
Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08
Courriel. : pref-communication@creuse.gouv.fr

 www.creuse.gouv.fr

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse

Une opération sans rendez-vous samedi 8 janvier à la Souterraine pour les moins de 30 ans

Une opération « coup de poing » sera organisée le samedi 8 janvier 2022 à la salle des fêtes rue du Coq à La Souterraine. L'opération débutera à 09h00 et se terminera à 17h30, elle est réservée au 18-29 ans. 400 doses de Pfizer seront disponibles. La distribution des tickets se fera le jour même à partir de 08h30, directement sur le site de vaccination.

Poursuite de la vaccination des 5-11 ans

La virulence de la 5^{ème} vague épidémique et le niveau élevé du taux d'incidence chez les 5-11 ans en Creuse, rendent essentiels l'accélération de la campagne vaccinale. Depuis le 15 décembre 2021, les enfants de 5 à 11 ans à risque de forme grave de Covid-19 et les enfants vivant dans le même foyer qu'une personne immunodéprimée sont éligibles à la vaccination (liste des pathologies prioritaires en annexe). Depuis le 22 décembre 2021, tous les enfants de cette classe d'âge peuvent être vaccinés.

Pour prendre rendez-vous :

- x par téléphone au 06 26 65 50 98 (numéro unique de réservation)
- x en ligne en vous connectant à <https://www.doctolib.fr/>

Les vaccinations sont organisées les lundis, mardis, mercredis de 8h30 à 16h30 et les vendredis de 8h30 à 12h30. Le service pédiatrie du centre hospitalier de Guéret prendra les enfants avec des pathologies particulières les lundis et vendredis.

Des professionnels de santé de l'enfance (pédiatres et infirmières puéricultrices) seront présents pour accompagner les familles et répondre à leurs interrogations. Une consultation médicale pré-vaccinale sera proposée.

Le vaccin proposé sera le vaccin des laboratoires Pfizer-BioNTech à un dosage spécifique adapté aux enfants. La vaccination est un schéma à deux doses à 21 jours d'intervalles. Un test rapide d'orientation diagnostique pourra être proposé aux enfants afin de vérifier une infection passée et adapter le schéma vaccinal.

Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) devront se munir :

- x de la carte vitale d'un des deux parents
- x du formulaire d'autorisation parentale signé par au moins l'un des deux parents, [formulaire téléchargeable](#)
- x du carnet de santé de l'enfant
- x d'un justificatif éventuel d'infection covid-19 antérieure

En lien avec le Conseil Départemental, un travail est en cours pour organiser l'accueil de la vaccination des enfants de 5 à 11 ans sur d'autres sites en Creuse, comme pour la vaccination des adultes, afin d'augmenter le nombre de créneaux disponibles.